

Itinéraire à bas intrants sur vignes hautes en zone septentrionale

Code DEPHY : VIF25540

Contexte du système d'exploitation

Vignoble	Appellation	SAU	UTH	Commercialisation	Autres ateliers	Parcellaire
Vignoble de lorraine	AOP Côtes de Toul	36,5 ha (dont 16 ha de vigne, 6 ha vergers, prairies et forêt)	4 UTH + 3 ETP saisonniers ⁽¹⁾	Vente directe : 60% Négoce : 40 %	Atelier Arboriculture	Morcelé distance max 5 < Km

Exploitation avec 2 ateliers principaux, l'arboriculture (mirabelle) et la viticulture. L'atelier viticole est le plus dynamique et celui vers lequel s'oriente la majorité des investissements. L'itinéraire technique se base sur des produits de synthèse appliqués en fonction des conditions climatiques et avec une volonté de limiter au maximum le nombre de passages.

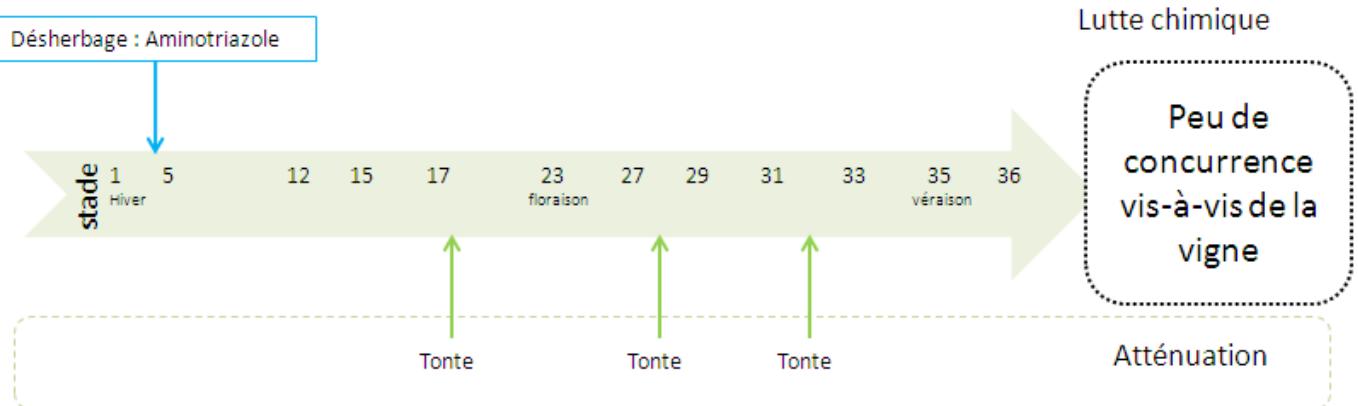
Présentation générale du système économe

Traits du système de culture					
Cépage(s)	Gamay, auxerrois, pinot noir				
Surface (% du vignoble de l'exploitation)	16 ha (100 % vignoble)				
Caractéristique des parcelles	Sol argilo calcaire sur côte (cuesta), sol lourd plutôt difficile à travailler				
Pression bio-agresseurs forte	Sensible à l'oïdium et au mildiou. Présence d'Esca Problème de dégâts de gibiers				
Caractérisation de la vigne	Ecartement inter rang	Densité	Hauteur de tronc		
	2 m	5000 ceps/ha	60 cm		
Mode de conduite	Réglage du pulvérisateur				
Matériel	Matériel spécifique	Pulvérisateur (type/qualité)			
	/	Pulvérisateur Jet Projété			
Rendements	Objectif de rendement	Rendement moyen ⁽²⁾			
	45 hL/ha	45 hL/ha			
Protection / Adventices	Désherbage en plein en début de saison puis 3 tontes				
Protection / Maladies	5 traitements couplés contre mildiou et oïdium. Mildiou : 1er passage lors de la 1ere tache et dernier en août au stade véraison, systémique au début puis pénétrant Botrytis : 1 passage uniquement sur cépage sensible : pinot noir, auxerrois				
Protection / Ravageurs	Aucun traitement insecticide				
IFT ⁽²⁾ (% de la référence régionale)	Total	Hors-herbicide	Herbicide		
	9.14 (70%)	8.14 (68%)	1 (85%)		
			0		

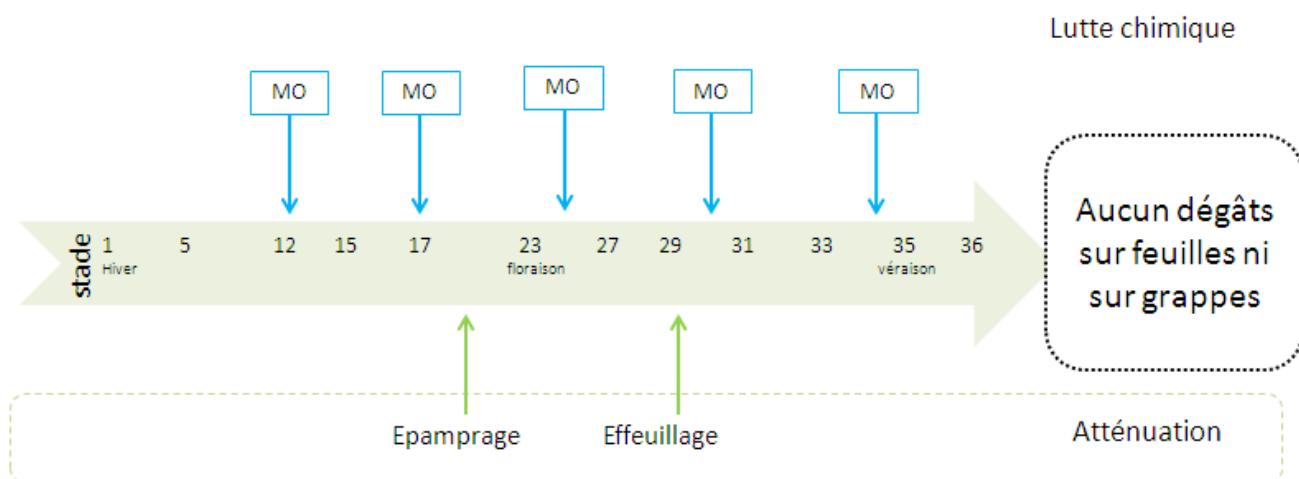
¹ Hors vendanges ; ² Moyenne 2010-2011

Les schémas décisionnels du système

Entretien des sols / Gestion des adventices



Gestion des maladies et des ravageurs



Les pratiques du système

Synthèse des pratiques culturales dans les différentes parcelles du système de culture effectuée par l'ingénieur réseau après analyse des pratiques réalisées par l'agriculteur.

Les pratiques liées à la protection du vignoble contre les maladies et ravageurs sont détaillées par millésime en raison de la forte variabilité des pressions annuelles.

Entretien des sols / Gestion des adventices

	Désherbage chimique		Travail du sol	Tonte	Autre (précisez)
	Période	Type de produit			
Rang	Printemps	Aminotriazole	/	/	
Inter-rang	Printemps	Aminotriazole	/	3	

Elimine les adventices en début de saison par un désherbage chimique en plein, puis, entretien de l'inter-rang par 3 tontes durant la saison.

Fertilisation

Type	Produits (composition)	Dose (kg/ha)	Péodicité	Mode de Décision
Amendements	bactériosol	300	1 fois / 2ans	Le Bactériosol permet une amélioration de la vigueur. Epannage avant débourrement (Mars).
Fumure d'entretien	/	/	/	
Fumure Foliaire	Manganèse	/	/	Selon les besoins de la vigne (observation visuelle)

Protection contre les maladies cryptogamiques

Millésime	Stade Début/Fin protection	Nb & Type de produit mildiou	Nb & Type de produit oïdium	Autres (pourriture grise ...)
2010	12/33	5 TT : 1 fosétyl-méti, 2 Qil, 1 CAA-dithianon, 1 Qil	5 TT : 1 QOI, 1 IBSI, 1 QOI, 2 quino+IBSI	1 TT anti botrytis : 1 SDHI

Début de traitement : à la 1^{ère} tache de mildiou puis jusqu'à véraison.

Anti-botrytis sur cépages sensibles (Pinot Noir et Auxerrois), calé avec les derniers passages mildiou/oïdium.

Les cadences sont régulières, avec un bon encadrement de la floraison. La première application fait suite à la première tâche de mildiou. Suivi du BSV pour les interventions.

Protection contre les ravageurs

Millésime	Ravageur(s) cibles	Stade protection	Type de produit
2010	/	/	/

Pas de traitement spécifique car la pression de tordeuses est faible sur ce secteur.

Les performances du système

Indicateur	Unité	2010	Ecart par rapport à la référence
Rendement moyen	(hL/ha)	45	-25 % (60hl autorisés en moyenne sur l'appellation)
IFT	<i>Herbicides</i>	1	-30% de l'IFT régional
	<i>Fongicides</i>	8.14	
	<i>Insecticides / acaricides</i>	0	
	Total	9.14	
Charges opérationnelles	<i>Fertilisation</i>	€/ha	275
	<i>Phytosanitaires</i>	€/ha	475
	Total	€/ha	750
Temps de travail	h/ha	212	

Il n'y a pas d'IFT de référence en Lorraine. L'IFT est comparé à la référence Alsace (IFT de référence 13). Toutefois la pression maladie est plus importante en Lorraine par rapport à l'Alsace car les conditions climatiques sont plus favorables au développement des maladies fongiques : surtout le mildiou.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto